

2024

# RAPPORT ANNUEL

François dans son  
logement au sein de la  
pension de famille Rivages

**FONDATION  
PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES**  
Reconnue d'utilité publique





**05**  
Temps forts  
2024



**05**  
Édition 2024 des  
« Rencontres d'Automne »



**18**  
Création  
de la fondation  
Raymond  
et Suzanne  
Fischhof-La Foux



**12**  
Ouverture de la  
pension de famille  
Rivages à Paris

# SOMMAIRE

Édito.....	3
La Fondation des Petits Frères des Pauvres.....	4
Temps forts 2024.....	5
<b>LA FONDATION EN ACTIONS.....</b>	<b>6</b>
Une activité en forte croissance.....	6
Des expertises reconnues au service de l'impact.....	12
Expertise immobilière : répondre aux défis du logement.....	12
Expertise philanthropique : mobiliser et structurer la générosité.....	17
Une recherche d'efficacité collective.....	22
Engagements et remerciements.....	25
Transparence financière.....	26

**Conception graphique :** studio@gayacom.fr

**Crédits photos :** Raphaëlle Trecco : couverture, pp. 2, 5, 7, 12, 14, 15. Cyril Marcilhacy : pp. 2, 3, 4, 5, 8, 12, 16, 17, 20, 22, 23, 24. Patrice Le Bris : pp. 2, 5. Marion Dunyach : p. 5. Manon Aubel : p. 8. Vlad-zaytsev-unsplash : p. 9. Florence Moncenis : p. 10. Héloïse Martin : p. 11. Collectif Item : p. 15. Gilles Coulomb Tendance Floue : p. 18. Ambulance des Rêves : p. 19. Compagnie Histoire d'en rire : p. 19. AnimalCâlin : p. 19. Solène Pitaud : p. 20. Thomas Gaschignard et Daniel Schwab : p. 24. DR : pp. 2, 5, 6, 13, 14, 16, 23 Pictos : Freepik.

**Impression :** Imprimerie solidaire - entreprise adaptée, certifiée PEFC, FSC® et Imprim'Vert  
N° ISSN 2610-3737



## ÉDITO

**Daniel Bruneau**, président

**Elsa Bouneau**, directrice

**L'**année 2024 a marqué un tournant positif et structurant pour la Fondation des Petits Frères des Pauvres.

Après deux années de travaux, nous avons eu la fierté de rouvrir la pension de famille Rivages à Paris. Ce lieu emblématique, inauguré en présence de la ministre du Logement, offre aujourd'hui un cadre de vie digne, chaleureux et adapté à 24 personnes âgées en grande précarité. Cette réouverture est bien plus qu'un aboutissement : c'est un acte concret en faveur d'un vieillissement inclusif.

Dans le même élan, la construction de la pension de famille « Les Bords de Sèvre » à Vertou, en Loire-Atlantique, s'est achevée. Dès les premières semaines de 2025, elle a ouvert ses portes à ses premiers habitants.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de l'accès au logement pour les aînés isolés, en rénovant ou en acquérant de nouveaux logements individuels. **Le parc de logements de la Fondation atteint désormais plus de 700 unités qui bénéficient à autant de personnes accompagnées** en lien étroit avec notre association fondatrice, les Petits Frères des Pauvres.

Alors que le vieillissement de la population s'accélère et que la majorité des aînés expriment le souhait de rester chez eux le plus longtemps possible, nous avons renforcé notre soutien aux projets d'habitats partagés et inclusifs. Ces initiatives, ancrées dans les territoires, réinventent les formes de cohabitation solidaire, en alliant intimité, sécurité et vie collective.

Nous poursuivons également **notre mission de soutien aux associations** œuvrant dans différents domaines mais toujours auprès des personnes âgées isolées et démunies, en premier lieu l'Association Petits Frères des Pauvres et son Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres.

Avec nos 16 fondations abritées, 123 actions portées par 88 associations ont été soutenues en 2024, à hauteur de 4,4 millions d'euros. Ce maillage d'initiatives solidaires est rendu possible par la générosité de près de 4 000 donateurs et bienfaiteurs qui contribuent durablement à notre action. À chacun d'eux, nous exprimons notre profonde reconnaissance.

Cet élan philanthropique se traduit aussi par la création de nouvelles fondations abritées. Deux ont vu le jour en 2024, et deux autres ont été créées début 2025. Elles incarnent la volonté de femmes et d'hommes d'inscrire leur générosité dans la durée et de la mettre au service de causes qui leur tiennent à cœur.

Enfin, 2024 a vu une **transition importante à la présidence** de la Fondation. Après quatre années d'engagement déterminé, Gaël Brenaut a transmis le relais à Daniel Bruneau, qui l'a accompagné en tant que vice-président durant son mandat.

Ensemble, avec l'ensemble de l'équipe de salariés et de bénévoles, **nous poursuivrons avec détermination notre mission : faire reculer l'isolement, renforcer les solidarités et construire des solutions durables pour les aînés les plus vulnérables.**



***Tout au long de l'année, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de l'accès au logement pour les aînés isolés, en rénovant ou en acquérant de nouveaux logements individuels***

# LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

## STATUT

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1977 et fondation abritante depuis 2003.

## OBJET

Faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées démunies et/ou isolées, notamment en matière de logement.

## VALEURS

La Fondation, comme son association fondatrice, croit en :

- la dignité intrinsèque de tout être humain, quels que soient son origine, sa situation et son état physique, psychique ou social ;
- la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine ;
- la liberté fondamentale de chacun ;
- la fraternité et la fidélité.

## 2 MISSIONS CLÉS

- **OPÉRATEUR** - Bailleur immobilier à vocation sociale pour héberger et loger les personnes âgées grâce à son patrimoine immobilier.
- **REDISTRIBUTEUR** - Bailleur de fonds afin de financer des projets innovants d'intérêt général sur cinq domaines d'intervention.

## 5 DOMAINES D'INTERVENTION

HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

SANTÉ ET SOINS PALLIATIFS

LIEN SOCIAL

MIEUX VIVRE

AIDES À LA PERSONNE

## LES CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024



**23**

salarisés

**110**

bénévoles actifs

**5**

salariés en mécénat de compétences



près de **4 000**

donateurs

**16**

fondations abritées

**10**

entreprises partenaires (en mécénat de compétences ou en nature)



**124**

projets soutenus pour 88 associations

Plus de **500**

demandes de financements reçues



**3,56 M€**

collectés

**4,4 M€**

distribués par la fondation & ses abritées, dont plus de **821 000 €** lors de deux appels à projets



**699**

logements à vocation sociale, soit :

**477** logements diffus en copropriété et **222** logements individuels en résidence collective

**30**

logements rénovés

**118**

nouveaux locataires

# TEMPS FORTS 2024



JANVIER



MAI

## JANVIER

Lancement de la **campagne de diagnostics immobiliers**.

**Cérémonie de remise de prix de l'appel à projets Habitat 2023** chez Leonard:Paris, tiers-lieu du groupe VINCI le 31 janvier en soirée.

## FÉVRIER

**Vente aux enchères exceptionnelle** des biens mobiliers (meubles, œuvres d'art, bijoux) de Raymond et Suzanne Fischof-La Foux, les 21 et 22 février, permettant la création d'une fondation abritée testamentaire à leur nom.

## MAI

**Ouverture de la pension de famille Rivages à Paris**, après deux années de travaux de construction, lieu dédié aux personnes de plus de 50 ans ayant vécu des situations de précarité et d'isolement.



NOVEMBRE



JUIN



JUILLET



OCTOBRE

## JUIN

Découverte de **Rivages** par les salariés et ateliers fleuris avec Happy Jardin et les habitants.

## JUILLET

**Cérémonie de remise de prix de l'appel à projets « Culture » 2024** avec présentation des projets des neuf associations lauréates à la Gaîté Lyrique à Paris, le 2 juillet en soirée.

## OCTOBRE

**Inauguration de la pension de famille Rivages**, à Paris, le 3 octobre, en présence des habitants, des équipes de l'Ensemble Petits Frères des Pauvres ainsi que de Valérie Létard.

## NOVEMBRE

Édition 2024 des « **Rencontres d'Automne** » qui a réuni plus de 120 acteurs des trois entités de l'Ensemble Petits Frères des Pauvres sur l'offre de logement face aux enjeux liés au vieillissement, avec la signature d'une note commune sur les enjeux et leurs actions.

**Délibération du jury de l'appel à projets « Habitat » 2024** et présentation des neuf associations lauréates lors de la cérémonie de remise de prix en janvier 2025.

**Séminaire de fin d'année de la Fondation** pour les bénévoles et salariés sur les actualités et les perspectives de la Fondation ainsi que les métiers et les enjeux sectoriels.

## DÉCEMBRE

**Fin du mandat de Gaël Brenaut**, président de la Fondation depuis 2020, lors du Conseil d'administration du 16 décembre.

**Élection de Daniel Bruneau** en qualité de président de la Fondation le 8 janvier 2025.

# UNE ACTIVITÉ EN FORTE CROISSANCE

Améliorer les conditions de vie des personnes âgées reste un enjeu crucial, à l'heure où **deux millions de personnes âgées vivent en France sous le seuil de pauvreté et 50 % parmi celles-ci estiment que leurs conditions de vie se sont dégradées ces dernières années**<sup>1</sup>.

Au cœur des problématiques d'isolement et de précarité, l'habitat dédié aux personnes âgées fait face à de nombreux défis liés à l'accompagnement du vieillissement de la population ainsi qu'aux conséquences du changement climatique :

- **2/3** des aînés vivant seuls, résident dans un logement construit avant 1970<sup>2</sup> ;
- Seuls **6 %** des logements sont adaptés à la perte d'autonomie<sup>3</sup> ;
- Plus de **10 000 décès** chez les plus de 65 ans sont liés chaque année à des chutes accidentelles<sup>4</sup>



La pension de famille Labadié, située à Marseille, comporte 12 logements.

## UNE EXPANSION CONTINUE FACE AUX BESOINS CROISSANTS

### 118 NOUVEAUX LOCATAIRES LOGÉS EN 2024

Cela a été possible grâce :

- au suivi des quatre salariés de l'équipe de la gestion locative et des quatre bénévoles rattachés au pôle ;
- à de l'intermédiation locative via l'association Champ Marie ;
- et à la coordination réalisée avec les équipes de l'Ensemble Petits Frères des Pauvres avec l'Association de gestion des établissements ainsi que les équipes d'accompagnement vers le logement (AVL) et les équipes d'action territoriale (EAT) de l'Association Petits Frères des Pauvres.

### 30 LOGEMENTS RÉNOVÉS ET ADAPTÉS

Ces rénovations ont été possibles grâce :

- au suivi des six salariés et des 32 bénévoles de la direction immobilière ;
- au lancement de diagnostics immobiliers, notamment énergétiques, afin d'identifier les logements ayant besoin d'être rénovés de manière prioritaire ;
- aux legs immobiliers et aux donations de généreux donateurs permettant à la Fondation de reposer sur un modèle économique solide. Des logements non adaptés aux besoins des personnes âgées isolées et démunies ont été vendus afin d'en acquérir de nouveaux plus adaptés et de rénover le patrimoine immobilier actuel.

1. ➤ Étude « La pauvreté des personnes âgées », octobre 2024, par l'Association Petits Frères des Pauvres et le CSA Research.

2. ➤ INSEE, 2025 - insee.fr

3. ➤ Fiche « Plan national d'adaptation de 80 000 logements », 2017, Ministère de la Santé - sante.gouv.fr/

4. ➤ Prévention Plan antichutes des personnes âgées, Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des familles - solidarites.gouv.fr



## UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ET PERSONNALISÉ DES FONDATIONS ABRITÉES

Dans le cadre de son accompagnement, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a aidé les fondateurs à mieux définir les thématiques de soutien et à lancer des financements d'actions grâce à un processus d'identification pertinent et à un suivi rigoureux.

La Fondation a également contribué à créer avec les fondateurs des comités de gestion, composés de bénévoles experts de la thématique soutenue, désignés à parité par les fondateurs et la Fondation. Ces comités ont attribué des financements après analyse des dossiers pré-instruits par l'équipe.

Entre 2003 et 2024 :  
16 fondations abritées



Décoration personnelle au sein d'un logement de la fondation Bersabée.

Grâce à la création de fondations abritées, plusieurs nouvelles actions ont été soutenues, dont :

- Des actions auprès de personnes âgées en milieu carcéral avec la **nouvelle fondation abritée Champs d'Espérance**.
- Des actions destinées au logement de personnes âgées en fin de vie, aux chiens guides d'aveugles pour personnes âgées et à la recherche médicale avec la **nouvelle fondation abritée Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux**.



**Léa Marianelli**,  
chargée de mission fondations abritées,  
recrutée en août 2024

« J'ai connu la Fondation lors d'une mission bénévole en 2023, et j'ai tout de suite été marquée par l'engagement sincère et fort de la part des équipes pour les causes défendues. Aujourd'hui je travaille aux côtés de nos fondations abritées afin d'accompagner au plus près les acteurs qui ont un impact sur notre société, fondateurs comme porteurs de projet. »

## LES FONDATIONS ABRITÉES PAR THÉMATIQUE DE SOUTIEN

À fin 2024, la Fondation des Petits Frères des Pauvres abrite 16 fondations sous son égide.

### Hébergement et logement

- Fondation Bersabée (1977)
- Fondation Raymond et Suzanne Fischof-La Foux (2023)

### Santé et soins palliatifs

- Fondation UTB (2007)
- Fondation Mireille et Pierre Landrieu (2006)
- Fondation Andrée Morillon (2014)
- Fondation JALMALV Paris-IDF (2015)
- Fondation La Maison de Gardanne (2018)

### Mieux vivre

- Fondation pour la bienveillance des personnes âgées Micheline Arnoud (2023)

### Lien social

- Fondation Philippe Othenin-Girard (2005)
- Fondation Abuela (2017)
- Fondation Cayrou de Sigals (2020)
- Fondation Christian Vayssié (2021)
- Fondation Graine de Moutarde (2023)
- Fondation Champs d'Espérance (2023)

### Aide à la personne

- Fondation Emile Lamy (2017)
- Fondation LiLa Lanier (2017)



« L'idée de créer une fondation abritée a cheminé longtemps dans mon esprit. J'avais besoin de m'inscrire dans une action pérenne, dans la durée, pour voir les effets de mon engagement. Les relations avec la Fondation des Petits Frères des Pauvres sont très saines car elles donnent un véritable espace aux donateurs. »

**M. Paszkiewicz,**  
fondateur de la fondation abritée Abuela



En savoir +

## UN ACCROISSEMENT DES FINANCEMENTS POUR SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

La Fondation des Petits Frères des Pauvres, appuyée par ses fondations abritées, a vocation à soutenir des actions portées par d'autres organismes partageant ses valeurs. C'est la mission de l'équipe du pôle Projets qui examine toutes les demandes de soutien reçues avec le concours d'une équipe d'une cinquantaine de bénévoles. Toutes les demandes font l'objet d'une étude approfondie et d'un suivi rigoureux.

**Au total 88 associations et 123 actions ont été soutenues à destination des personnes âgées isolées et démunies, pour une enveloppe globale de 4,4 M€.**

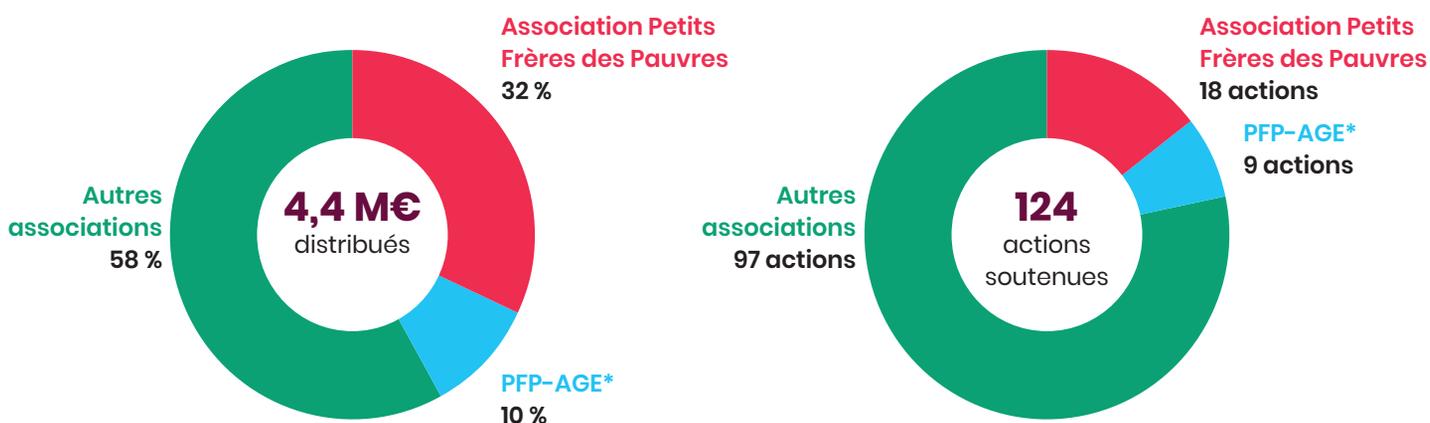


Atelier artistique intergénérationnel avec Susana Pilara à la Galleria Continua par l'association Thanks for Nothing, lauréate de l'appel à projets « Culture ».

### Bénéficiaires de nos soutiens et actions soutenues en 2024

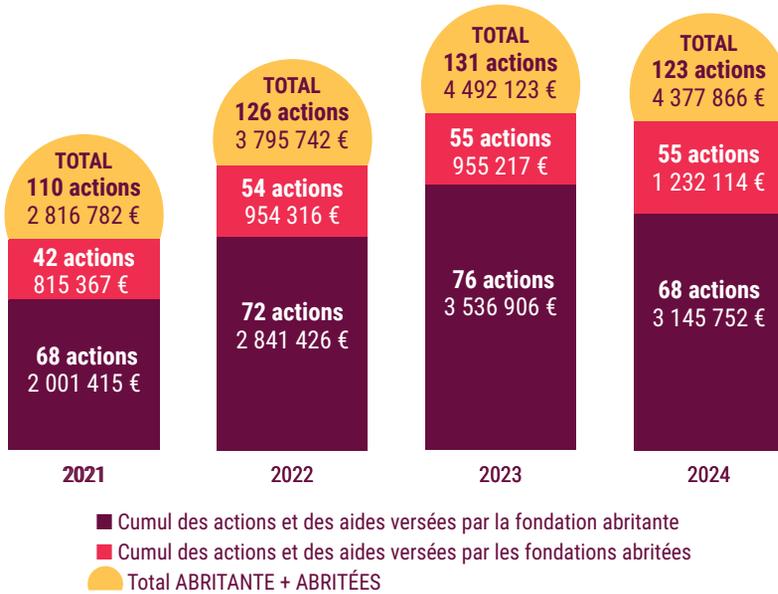
	Soutiens de la Fondation des Petits Frères des Pauvres		Soutiens des fondations abritées		Total	
<b>Association Petits Frères des Pauvres</b>	969 239 € (31 %)	9 actions	453 980 € (37 %)	9 actions	<b>1 423 219 € (32 %)</b>	<b>18 actions</b>
<b>PFP-AGE*</b>	395 240 € (12 %)	7 actions	35 000 € (3 %)	2 actions	<b>430 240 € (10 %)</b>	<b>9 actions</b>
<b>Autres associations</b>	1 781 273 € (57 %)	52 actions	743 134 € (60 %)	45 actions	<b>2 524 407 € (58 %)</b>	<b>97 actions</b>
<b>Total</b>	<b>3 145 752 €</b>	<b>68 actions</b>	<b>1 232 114 €</b>	<b>56 actions</b>	<b>4 377 866 €</b>	<b>88 associations (124 actions)</b>

### Répartition des soutiens versés et des actions soutenues par type de bénéficiaire



\* PFP-AGE : Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres.

Des soutiens en croissance depuis 2021



**56 %**  
C'est l'augmentation des financements apportés aux organismes depuis 2021



**8 526 061 €** Cumul des aides versées par les fondations abritées  
**20 455 850 €** Cumul des aides versées par la fondation abritante

## DES ÉQUIPES RENFORCÉES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT

En 2024, plusieurs recrutements ont renforcé nos équipes :

- **Philanthropie** : Jennifer Hallot a rejoint l'organisation en janvier en tant que responsable Grands Donateurs.
- **Immobilier durable** : Frédéric Masdupuy a intégré l'équipe en janvier comme chargé d'immobilier durable, et Jérémy Coillet en août en tant que responsable programmes immobiliers.
- **Fondations abritées** : Léa Marianelli a pris ses fonctions en août comme chargée de mission fondations abritées.
- **Soutien administratif** : Merveille Gnimpon a intégré l'équipe en septembre comme assistante administrative projets en alternance.

Ces recrutements viennent compléter les expertises clés pour soutenir nos missions et accompagner notre développement.



L'équipe salariée de la Fondation avec des habitants de la pension de famille Rivages.

# DES EXPERTISES RECONNUES AU SERVICE DE L'IMPACT

## EXPERTISE IMMOBILIÈRE : RÉPONDRE AUX DÉFIS DU LOGEMENT

La Fondation est, en tant que bailleur immobilier à vocation sociale, experte des habitats pour les personnes âgées, isolées et en situation de précarité. En 2024, son expertise immobilière s'est accentuée :

### 1 > CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

#### Des projets qui s'achèvent

##### La pension de famille Rivages à Paris :

Située dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, cette pension de famille a une histoire toute particulière puisqu'elle a été la première en France à ouvrir ses portes en 1997. Les 24 studios individuels ont été conçus afin de permettre à chaque habitant de retrouver son indépendance tout en bénéficiant d'un accompagnement social par l'Association Petits Frères des Pauvres et l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres (PFP-AGE).

Les habitants de la pension de famille Rivages fêtant son ouverture.



Inauguration de la pension de famille Rivages.

#### FOCUS > L'inauguration de la pension de famille Rivages a eu lieu le 3 octobre 2024, en présence de :

- Valérie Létard, ministre du logement et de la rénovation urbaine (2<sup>e</sup> à gauche sur la photo) ;
- Marc Guillaume, préfet de la Région Île-de-France ;
- Laurent Jeanne, conseiller régional, délégué spécial à la Rénovation urbaine et à la Politique de la ville ;
- Véronique Levieux, adjointe à la maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations ;
- Jacques Baudrier, adjoint à la maire de Paris en charge du logement et de la transition écologique du bâtiment ;
- Geoffroy Boulard, maire du XVII<sup>e</sup> arrondissement ;
- Paul Hatte, conseiller de Paris en charge du quartier des Batignolles.

« Je viens à vous en qualité de résident au sein de la pension de famille Rivages, arrivé en juillet 2024. Pour moi qui ai des soucis de santé, j'ai tout de suite dit oui. (...) Concernant Mathieu qui est pair-aidant au sein de l'équipe, j'y vois la volonté de la Fondation d'impliquer de façon citoyenne des personnes pour qui la notion de solidarité n'est pas un vain mot. »

**Alain**, habitant de la pension de famille Rivages

**La pension de famille Les Bords de Sèvre à Vertou :**

Les derniers travaux de la construction de cette nouvelle pension de famille ont eu lieu en 2024, permettant de passer des plans à la réalité !

Sur le terrain d'un ancien prieuré d'une superficie d'un hectare, abritant déjà une maison de vacances des Petits Frères des Pauvres, cette pension de famille de 24 logements individuels a pu ouvrir ses portes début 2025.

Labellisée « Bâtiment biosourcé » et certifiée HQE, elle incarne la démarche de la Fondation visant à favoriser la sobriété énergétique et ainsi améliorer les conditions de vie des personnes âgées tout en luttant contre la précarité énergétique.



La pension de famille Les Bords de Sèvre à Vertou (44) conçue par l'agence Le Baron Gautier. © Agence Le Baron Gautier

**Des projets à l'étude**



**Habitat inclusif** : création de 10 logements T1 au château de Montguichet à Montfermeil (93), ouverture prévue en 2026. © Line Architecture



**Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)** : création de 18 logements T1 à Clichy (92), ouverture prévue en 2027. © Atelier SCHALL



**Centre d'hébergement pour femmes** : création de 10 logements T1 à Paris, ouverture prévue en 2029.



**48**  
nouveaux logements avec l'ouverture des deux nouvelles pensions de famille.

**38**  
logements à venir avec les trois projets immobiliers en cours.

## 2 > TRAVAUX D'ADAPTATION DANS LES LOGEMENTS

### Adaptation des logements aux besoins des locataires

L'équipe de la direction immobilière a été soucieuse de répondre aux besoins des locataires via les retours de l'équipe de la gestion locative de la Fondation. En fonction des demandes et des diagnostics, 30 logements ont été rénovés afin de favoriser le maintien à domicile.



**Sibel Zengin,**  
inspectrice technique - logements diffus

« Ma mission allie solidarité et engagement. Au lieu de concevoir l'adaptation des logements comme une contrainte, nous veillons à en faire une véritable amélioration du cadre de vie. En repensant les espaces pour les rendre accessibles, tout en restant esthétiques, nous permettons aux personnes de se sentir chez elles, sans que leur environnement leur rappelle une limitation. Avec l'équipe de bénévoles "Travaux", nous mettons tout en œuvre pour allier sécurité, confort et harmonie, afin que chaque aménagement soit une aide discrète mais précieuse au quotidien. »

### Chiffres clés



30

logements rénovés en 2024  
par la direction immobilière

44

suivis de sinistres par  
la gestion locative



### Lancement de la campagne de diagnostics immobiliers

Débutés en janvier 2024 dans le cadre de l'orientation stratégique « Adapter le patrimoine immobilier aux enjeux environnementaux », 1500 diagnostics ont été réalisés. La campagne se poursuit en 2025 sur l'intégralité du patrimoine de la Fondation.

**Remerciements sincères à tous les locataires qui ont accepté d'accueillir les diagnostiqueurs dans leurs logements.**



**Habitats inclusifs** : 18 logements au total, au sein des Demeures du parc à Nantes (Loire-Atlantique) et de la Maison du Thil à Beauvais (Oise) en 2024.



**Centre d'hébergement de réinsertion sociale** : 9 places d'hébergement en studios meublés rue Lacroix (Paris XVII<sup>e</sup>) et 36 places en hôtel et en logements diffus.

### 3 > DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX DISPOSITIFS D'HABITAT

Propriétaire d'une diversité d'établissements collectifs (pensions de famille, CHRS, petites unités de vie, etc.), la Fondation a mis en place de nouveaux dispositifs d'habitat, notamment via le développement de l'habitat inclusif, afin de répondre aux besoins des personnes âgées de la manière la plus adaptée possible et ainsi favoriser le maintien à domicile.

La Fondation est propriétaire de 18 logements dans deux habitats inclusifs ou dit API (Adaptés, Partagés et Insérés dans la vie locale) ; ces habitats ont pour singularité de respecter et de favoriser les choix et capacités des habitants, notamment via la coconstruction d'un « projet de vie sociale et partagée ».

Au sein de la Fondation, les habitats inclusifs sont :

- de petites tailles : 10 à 12 logements par immeuble pour favoriser le lien social ;
- situés en centre urbain (Beauvais et Nantes) pour permettre l'insertion locale ;
- des logements individuels avec des espaces collectifs, pour allier autonomie et lien social.

Un habitat inclusif de 10 logements est actuellement en projet au sein des annexes du château de Montguichet, situé à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), donné aux Petits Frères des Pauvres par le fondateur, Armand Marquiset.

**Habitant inclusif :** la Maison du Thil, colocation Alzheimer située à Beauvais (Oise).



#### Petit lexique des types d'établissements dont la Fondation est propriétaire

**Habitats inclusifs (HI) :** Ensemble de logements pour personnes âgées ou en situation de handicap de plus de 50 ans qui font le choix d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes, et coconstruisent un projet de vie sociale et partagée. Il peut s'agir de logements regroupés ou diffus avec des espaces communs, ou de colocations.

**Petites unités de vie (PUV) :** Établissements à destination de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, proposant le confort d'un logement autonome, une présence 24h/24 avec une aide aux actes de la vie quotidienne et l'accès à tous les services de maintien et de soin à domicile.

**Centres d'hébergement de réinsertion sociale (CHRS) :** Établissements ayant pour mission d'assurer l'insertion des personnes seules et sans domicile de plus de 50 ans, leur permettant de se stabiliser avant de trouver une solution de logement plus pérenne.

**Pensions de famille :** Unités de logements regroupés permettant à des personnes de plus de 50 ans, en situation de grande précarité sociale, d'accéder à un logement autonome pérenne, tout en évitant de se retrouver en situation d'isolement.



**Pensions de famille :** 150 logements au sein des pensions de famille La Chine, Anne-Marie Blaise, Vincent Compoint, Rivages, situées à Paris, et Labadié, située à Marseille.

**Petites unités de vie :** 52 logements à Paris (36 à la résidence Gautier-Wendelen et 16 à la Jonquière).



**Jean-Paul,**  
locataire au sein de la pension  
de famille Rivages à Paris

« J'ai vécu comme un vagabond. C'est très enrichissant au niveau intellectuel mais au niveau des points de retraite, bonjour ! J'ai donc eu besoin des services sociaux. C'est comme ça que j'ai rencontré les Petits Frères des Pauvres. Et c'est comme ça que j'ai pu emménager ici. Un jour, mon assistante sociale me dit "Écoutez, j'ai peut-être quelque chose pour vous. Avez-vous quelque chose contre les pensions de famille ?" J'ai dit "Non, du moment que je pars d'ici". Je suis arrivé ici et j'ai vu qu'on s'occupait des gens. C'est ce que j'apprécie chez les Petits Frères des Pauvres : on arrive avec un problème et on repart avec une solution. »

## 4 > GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

La gestion locative de la Fondation a été mobilisée afin de tenir compte des fragilités du public accueilli dans les logements de la Fondation. Au-delà des missions classiques d'une gestion locative (attribution des logements, signature des baux, quittancement, recouvrement...), les locataires ont été suivis de manière personnalisée.

La gestion locative est adaptée, car elle est attentive aux difficultés qu'ils rencontrent dans le paiement du loyer, à comment ils vivent l'occupation de leur logement et à soutenir l'entretien de celui-ci. Cela implique un suivi régulier, en lien avec les équipes d'accompagnement des Petits Frères des Pauvres, et s'est traduit par la recherche de solutions propres à chaque cas.

**FOCUS > En 2024, 49 commissions logements ont permis d'attribuer 58 logements en diffus (en copropriétés) et 60 logements dans des établissements collectifs gérés par l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres (PFP-AGE).**

## 5 > COORDINATION DE LA POLITIQUE LOGEMENT AU SEIN DE L'ENSEMBLE PETITS FRÈRES DES PAUVRES

### L'édition 2024 des « Rencontres d'Automne »

Elle a réuni plus de 120 acteurs des trois entités Petits Frères des Pauvres ainsi que des experts afin d'échanger sur l'offre de logement et d'identifier les réponses possibles face aux enjeux du vieillissement.

Cette journée de rencontres s'est conclue par la signature d'une note réaffirmant la volonté commune de continuer à agir ensemble et à mener des actions conjointes en matière d'habitat au sein des Petits Frères des Pauvres. Les intentions ont été regroupés selon quatre leviers : Développer, Accompagner, Partager, Essaimer.



Les participants des trois entités Petits Frères des Pauvres aux « Rencontres d'Automne » 2024.



À découvrir

Le parcours de logement et d'accompagnement des 3 entités de l'Ensemble Petits Frères des Pauvres à découvrir avec cette vidéo.

# EXPERTISE PHILANTHROPIQUE : MOBILISER ET STRUCTURER LA GÉNÉROSITÉ

La Fondation, en tant que bailleur de fonds et fondation abritante, a développé une expertise forte de l'action philanthropique, de l'accompagnement des mécènes jusqu'au financement des actions d'intérêt général. **Cette expertise s'est déclinée en 2024 via trois formes d'accompagnements spécifiques :**

## 1 > DÉPLOYER ET ENCOURAGER TOUTES LES FORMES DE GÉNÉROSITÉ

La Fondation a reçu plus de **10 000 dons en 2024** pour un **total de 3,5 M€ collectés, grâce au précieux soutien de près de 4 000 donateurs, fondateurs et partenaires.**

Soutenir la Fondation des Petits Frères des Pauvres, c'est soutenir la dignité et la fraternité pour toutes les personnes âgées, même les plus précaires, notamment en leur proposant un logement adapté à leurs besoins.

C'est principalement grâce à la générosité du public que la Fondation peut réaliser toutes ses actions, se développer et continuer à améliorer les conditions de vie des personnes âgées les plus fragiles.

La Fondation des Petits Frères des Pauvres encourage tout au long de l'année la philanthropie.

**Pour obtenir de plus amples informations sur l'ensemble des dispositifs conciliant générosité et fiscalité,** vous pouvez demander notre livret *Donner et transmettre* ou vous rendre sur notre site [fondation.petitsfreresdespauvres.fr](https://fondation.petitsfreresdespauvres.fr) ou encore contacter le service relation donateurs au 01 49 23 14 15.



Vous pouvez également joindre **Jennifer Hallot**, responsable Grands Donateurs et mécénat, par téléphone au **01 49 23 14 42** ou par courriel à [jhallot@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:jhallot@petitsfreresdespauvres.fr)

Elle est votre contact privilégié pour vous apporter des réponses sur les avantages fiscaux liés à vos dons, discuter en toute confidentialité de votre projet philanthropique et échanger sur l'action de la Fondation en faveur de nos aînés les plus vulnérables.

« Je soutiens la Fondation des Petits Frères des Pauvres depuis plusieurs années maintenant. Je suis très motivé par la mission soutenue par un personnel dévoué, une importante contribution des bénévoles, véritable engagement humain et citoyen. En outre, j'apprécie l'éthique de ces organisations, Association et Fondation qui sont toutes les deux reconnues par le Don en Confiance. Une des conditions importantes de mon soutien et de sa pérennité. » **Jean-Pierre D., donateur à la Fondation des Petits Frères des Pauvres**

Elle propose de nombreuses possibilités pour soutenir ses missions, par exemple :

- faire des dons déductibles de l'impôt sur le revenu (IR), de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) ou de l'impôt sur les sociétés (IS) ;
- effectuer des dons de titres, dons en nature, ou dons sur succession ;
- transmettre son patrimoine via des donations, legs ou assurance-vie ;
- faire une donation temporaire d'usufruit ;
- créer une fondation abritée, pour devenir mécène de son projet ;
- devenir bénévole ou mécène de compétences.

Ses généreux donateurs bénéficient des divers avantages fiscaux liés à leur soutien, mais aussi, s'ils le souhaitent, d'informations régulières sur les activités des Petits Frères des Pauvres, d'invitations à des événements, de conseils juridiques et fiscaux et d'un suivi personnalisé dans le cadre de leur projet philanthropique.

**La Fondation est extrêmement reconnaissante à l'égard de tous ceux qui s'engagent à ses côtés, pour bâtir ensemble une société plus juste et fraternelle.**



La Fondation des Petits Frères des Pauvres est reconnue par le Don en Confiance, organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité des particuliers et des entreprises. La Fondation s'engage à respecter ses principes de transparence et d'efficacité.



Faire un don pour la Fondation des Petits Frères des Pauvres



### Création de la fondation Raymond et Suzanne Fischof-La Foux



Madame Suzanne Fischof-La Foux est décédée à l'âge de 103 ans. Par voie testamentaire, elle a souhaité créer une fondation abritée, au sein de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, portant son nom et celui de son époux Raymond, résistant et homme de presse.

Les 21 et 22 février 2024 a eu lieu la vente aux enchères exceptionnelle de leurs biens mobiliers (meubles, œuvres d'art, bijoux). Pour honorer leur mémoire et leur histoire, l'ensemble des collections a été exposé à l'hôtel George V, où le couple s'était uni en justes noces en 1950.

Le produit de cette vente et de celle de leur appartement parisien constitue la dotation de cette fondation.

Cette nouvelle fondation abritée soutiendra des projets d'envergure pour les 15 prochaines années (dotation consommable) en faveur de :

- la promotion des chiens guide d'aveugles pour les personnes âgées ;
- l'hébergement des personnes âgées en fin de vie ;
- la recherche médicale, et en particulier la recherche pour les maladies atteignant les personnes âgées (type Alzheimer et Parkinson).

## 2 > ACCOMPAGNER LES FONDATEURS DE FONDATIONS ABRITÉES DANS LEUR PHILANTHROPIE

La singularité des fondations abritées sous égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres ? Une grande diversité : créées de leur vivant ou par voie testamentaire par un particulier, une association, une entreprise, avec ou sans comité de gestion, dotation pérenne ou dotation consommable, soutiens localisés sur un territoire ou à l'échelle nationale voire internationale, dédiées à une cause précise ou à une cause transversale.

Leur objectif commun ? Financer des actions à destination des personnes de plus de 50 ans, isolées et/ou en situation de précarité.

### Projets soutenus par les fondations abritées en 2024

**HÉBERGEMENT ET LOGEMENT :** La fondation Graine de Moutarde a soutenu l'Association Pour l'Amitié (APA) qui a créé une colocation solidaire et intergénérationnelle dans le VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour des personnes précaires.

« *Quand tu viens de la rue, avoir des goûts de luxe, c'est pouvoir finir tes mois tranquillement. À l'APA c'est possible. Ça, c'est au niveau matériel, au niveau humain, à l'APA on peut aller vers l'autre sans maquillage, en étant nous-mêmes. Dans la simplicité, il y a des moments extraordinaires* ». Gilles, colocataire à l'APA



La colocation solidaire et intergénérationnelle par l'Association Pour l'Amitié.



Réaliser un rêve de sortie en mer par Ambulance des Rêves.

**SANTÉ ET SOINS PALLIATIFS :** La fondation Mireille et Pierre Landrieu a soutenu le projet de l'association Ambulance des Rêves permettant de réaliser 25 rêves de personnes gravement malades ou en fin de vie accompagnées de leurs proches. Le projet se déroule en Île-de-France et à 250 km autour de Paris.

« Grâce à Ambulance des rêves, nous avons passé une journée extraordinaire. Nous avons pu avoir un moment suspendu dans ce tourbillon qui nous malmène depuis plusieurs mois. Les choses avaient l'air si simples mais je sais que vous avez œuvré dans l'ombre pour que nous soyons détendus, rassurés et que tout se passe pour le mieux. Voir ce ciel bleu, sentir cet air marin, entendre les mouettes et le bruit des vagues, quel délice ! On ne se rend pas assez compte de toutes ces beautés qui sont là, à deux pas de nous. Puissiez-vous continuer à accompagner tous les rêveurs et rêveuses qui font appel à vous. Au nom d'Astride, de son fils et de toute notre famille, mille milliards de mille mercis. » **Témoignage d'un proche d'Astride, accompagnée par Ambulance des rêves.**



Visite clownesque par la Compagnie Histoire d'en rire.

**MIEUX VIVRE :** La fondation JALMALV Paris-Île-de-France a soutenu la Compagnie Histoire d'en rire pour ses visites clownesques à destination de 740 patients atteints de maladies dermatologiques ou de cancers, de leurs proches ainsi que du personnel soignant du CHU de Nantes (Loire-Atlantique).

« Lors de l'une de mes visites auprès de mon mari hospitalisé, vous êtes arrivées dans sa chambre, sourire aux lèvres et vous nous avez emmenés ailleurs, vers le rire, la légèreté. Merci pour ce bon moment. » **Témoignage d'un proche d'un patient.**



La médiation par l'animal en soins palliatifs par AnimalCâlin.

**LIEN SOCIAL :** La Fondation Christian Vayssié - Les Clés de Sol a soutenu le projet « Médiation par l'animal en soins palliatifs » de l'association AnimalCâlin, à l'hôpital Joseph Ducuing de Toulouse (Haute-Garonne), pour 52 personnes en soins palliatifs.

**AIDES DIRECTES :** La fondation Émile Lamy a soutenu l'Association Petits Frères des Pauvres et en particulier les équipes Accompagnement Vers le Logement (AVL) de Seine-Saint-Denis et de Paris qui permettent à près de 300 personnes âgées accompagnées de bénéficier d'aides directes pour l'aménagement de leur logement, l'achat de vêtements, de nourriture et leurs frais de santé.

### 3 > SOUTENIR LES PORTEURS DE PROJETS EN FINANÇANT LES BESOINS DE LEUR ACTIVITÉ

Soutenir les acteurs de l'intérêt général, agissant aux bénéfices des personnes âgées isolées et précarisées, constitue une mission importante de la Fondation. Dans ce cadre, elle finance aussi bien des dépenses d'activités que des frais d'ingénierie et d'investissement.

#### En 2024, la Fondation a organisé deux appels à projets thématiques :

##### Appel à projets « Culture »

La Fondation a lancé la seconde édition de son appel à projets dédié à la culture sous le titre « Les Aînés sous les projecteurs : illuminer l'âge par la culture ».

**Objectif :** récompenser des projets artistiques et culturels impliquant directement des personnes âgées afin de favoriser leur expression, de créer du lien social et de faire changer le regard du grand public sur le grand âge.

**Le jury, réuni en juin 2024, a choisi 9 lauréats. Chaque organisation a reçu une dotation comprise entre 20 000 et 50 000 euros pour une dotation globale de plus de 250 000 euros.**

Les 9 associations lauréates, localisées partout en France métropolitaine, ont présenté leurs actions lors de la cérémonie de remise de prix le mardi 2 juillet 2024 à la Gaîté Lyrique.

**FOCUS >** Cette cérémonie a été l'occasion d'un moment festif et joyeux, grâce à un DJ Set guidé par l'association Gogo Green et joué par trois habitants de pensions de famille des Petits Frères des Pauvres : Jacqueline, Mohammed et Gilbert.



L'association Gogo Green a animé un DJ set lors de la cérémonie de l'appel à projets « Culture ».



Compagnie Des Marins - spectacle « Manon Roland et sa chorale ».

**Mariette Girard, cheffe de chœur du spectacle lauréat « Manon Roland et sa chorale » de la Compagnie des Marins, qui a été joué à la Conciergerie de Paris en mars 2025, et lauréate « Culture » :**

« Le spectacle a réuni sur scène deux comédiennes professionnelles et un groupe de 14 femmes seniors, pour un mélange des arts, des potentiels et des générations. Certaines n'avaient jamais chanté, ni même participé à un spectacle. Pendant cinq mois, je les ai accompagnées avec Marilyne, la metteuse en scène. Elles font maintenant partie intégrante de ce spectacle, que toute l'équipe espère rejouer dès que possible. »

##### Appel à projets « Habitat »

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, la Fondation a renouvelé son appel à projets dédié à l'habitat des personnes âgées précaires, sous le titre « Développer l'habitat partagé et inséré dans la vie locale pour personnes âgées prioritairement à faibles ressources ».

**Objectif :** Les projets d'habitat étant coûteux en moyens financiers, en moyens humains et en temps, la Fondation a proposé des soutiens en ingénierie et en investissement, se plaçant en levier majeur du développement de ces projets.

**Le jury, réuni en octobre 2024, a choisi 11 lauréats. Chaque organisation a reçu une dotation comprise entre 20 000 et 200 000 euros, pour une dotation globale de 571 000 euros.** Les associations soutenues ont été désignées en prenant en compte des critères environnementaux dans leur projet.

La cérémonie fut de nouveau réalisée chez Leonard:Paris, tiers-lieu d'innovation du groupe VINCI, le 29 janvier 2025. L'occasion de réunir le jury, les bénévoles et les partenaires de la Fondation, afin d'échanger ensemble sur l'habitat de demain.

**La Fondation a également distribué plus de 970 000 euros en 2024 à des organismes œuvrant dans ses cinq domaines d'intervention (hors appel à projets et hors soutien aux Petits Frères des Pauvres), par exemple :**

**HÉBERGEMENT ET LOGEMENT :** La Fondation a soutenu l'association Territoires des Possibles pour son projet en centre-bourg de Noaillan, en Gironde, afin de faire face au vieillissement de la population locale. Ce projet a été réalisé suite à une demande du maire souhaitant ouvrir une maison en habitat partagé pour une dizaine de personnes et ainsi favoriser le maintien à domicile sur ce territoire.

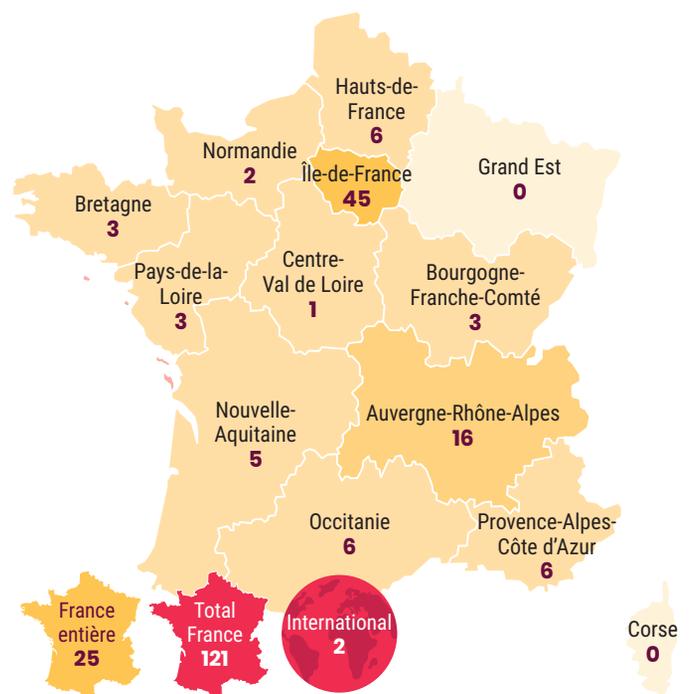
**MIEUX VIVRE :** La Fondation a soutenu l'association Harmonies Itinérantes pour son projet « Des animations musicales pour "la Moquette" », consistant à organiser six soirées musicales de mai 2024 à juin 2025 auprès des habitués de La Moquette, local situé dans le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce lieu, ouvert à tous, est animé par des travailleurs sociaux et a accueilli près de 500 personnes de plus de 50 ans, sans-abri, fragilisées et/ou marginalisées.

**SANTÉ ET SOINS PALLIATIFS :** La Fondation a soutenu Aresato, association basée à Paris, pour l'achat de tablettes numériques visant à soutenir près de 500 personnes âgées avec troubles psychiatriques afin de favoriser leur maintien à domicile, la création de lien social, le maintien et développement des fonctions cognitives, le travail de la mémoire, tout en luttant contre la fracture numérique et contre l'isolement.

**LIEN SOCIAL :** La Fondation a soutenu l'association Ma P'tite Echoppe, épicerie coopérative et solidaire basée à Antony (Hauts-de-Seine), dans la mise en place des

ateliers intergénérationnels en lien avec le bien-manger, visant à rompre l'isolement. Afin d'impliquer les personnes âgées, ces ateliers ont été réfléchis avec des aidants et des professionnels de l'alimentation. L'action concerne une centaine de personnes âgées, notamment en situation d'isolement.

**AIDES DIRECTES :** La Fondation a soutenu l'association Esp'érance afin de permettre l'aménagement d'une bagagerie dans le centre-ville de Marseille (Bouches-du-Rhône) grâce à laquelle une centaine de personnes sans abri a pu déposer ses affaires.



**La Fondation a contribué à hauteur de 125 000 euros à l'étude sur la pauvreté des personnes âgées réalisée par l'Association Petits Frères des Pauvres et CSA Research, publiée pour la journée mondiale des personnes âgées.**



En 2024, la Fondation a co-financé avec l'Assurance Retraite (CNAV) un rapport sur la pauvreté des personnes de 60 ans et plus, publié le 1<sup>er</sup> octobre, journée mondiale des personnes âgées et prise de parole annuelle de l'Association Petits Frères des Pauvres sur sa mission « Témoigner et alerter ».

Cette étude a révélé que 2 millions de personnes de plus de 60 ans vivent sous le seuil de pauvreté.



L'Association Petits Frères des Pauvres a ainsi émis ses recommandations à l'égard des politiques publiques, notamment celle d'élever l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) au niveau du seuil de pauvreté.

Une recommandation sur le développement des habitats inclusifs, thématique clé de la Fondation, a également été formulée.

# UNE RECHERCHE D'EFFICACITÉ COLLECTIVE

## 1 > MODERNISATION DES OUTILS

### De nouveaux outils informatiques

#### Pour améliorer la gestion de notre parc immobilier

Afin d'optimiser la gestion locative et de favoriser une meilleure coordination entre les services, un nouveau logiciel a été déployé pour remplacer l'ancien, dont la maintenance par le prestataire était échu. Cette transition a également permis d'instaurer une base patrimoine commune dans un outil sécurisé, facilitant ainsi le partage et l'analyse des données.

**Objectif** : améliorer nos outils pour renforcer l'efficacité des équipes et offrir un meilleur suivi du patrimoine.

#### Pour étudier les demandes de financements

Afin de faciliter le dépôt des demandes de financement par les associations et d'améliorer l'efficacité collective des analyses de ces demandes, la Fondation s'est dotée d'un nouveau logiciel à la suite de nombreux échanges avec d'autres fondations.

**Objectif** : améliorer en continu nos pratiques afin de toujours mieux répondre aux besoins de nos partenaires et de nos équipes.

## 2 > RENFORCEMENT DU CONTRÔLE ET GESTION DES RISQUES

### Process et contrôle interne

Pour mener à bien ses missions sociales, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a renforcé son dispositif de contrôle interne afin de prévenir et maîtriser les risques.

Cette démarche repose sur un travail collectif piloté par les responsables de pôles et la direction, avec l'appui de l'attachée de direction, sous la supervision des membres du bureau.

### Audit finances

La Fondation a engagé une refonte de son organisation financière afin de mieux accompagner son développement. Un audit externe a mis en évidence la nécessité d'optimiser les processus comptables et financiers, d'adapter les



Les membres du bureau de gauche à droite : Alain Arduino, trésorier adjoint ; Christophe Caignaert, secrétaire général ; Elsa Bouneau, directrice ; Aude Prétet, vice-présidente ; Daniel Bruneau, président et Isabelle Lefebvre, trésorière.

outils du système d'information finance et de réduire les tâches manuelles. Ces actions permettront de renforcer le contrôle, l'analyse et l'efficacité globale. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'amélioration continue au service de nos missions

### Renouvellement de la reconnaissance Don en Confiance

Le 7 mars 2024, le Conseil d'administration du Don en Confiance a renouvelé la reconnaissance de la Fondation des Petits Frères des Pauvres. Ce renouvellement a été réalisé à la suite de l'analyse de bénévoles-contrôleurs du Don en Confiance, vérifiant le respect des principes et exigences du Don en Confiance sur les trois parties de son référentiel : la gouvernance, la gestion et la communication.

La Fondation a pu ainsi assurer à ses donateurs la bonne gestion des dons reçus, et ce dans le respect des volontés du donateur, grâce à une gouvernance solide et à une communication transparente.



### 3 > UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

La Fondation est pilotée par un Conseil d'administration constitué de personnalités qualifiées, de représentants de l'association fondatrice Petits Frères des Pauvres et de représentants de l'État, tous bénévoles.

Les membres du Conseil élisent en son sein le Bureau constitué de cinq membres. Au cours de l'année 2024, le Conseil s'est réuni quatre fois et le Bureau 11 fois pour des débats riches et approfondis. Le Bureau a été renouvelé en janvier 2025.

#### Focus : Un changement de présidence



**Daniel Bruneau** a succédé à Gaël Brenaut, en janvier 2025. Depuis janvier 2020, il était vice-président de la Fondation en tant que personnalité qualifiée. Militant associatif dans l'âme, ayant fait l'essentiel de sa carrière professionnelle dans le secteur associatif et, en dernier lieu, comme directeur de la communication et de la recherche de fonds des Petits Frères des Pauvres entre 2005 et 2015, le secteur associatif lui est cher et bien connu.



**Gaël Brenaut** est devenu président le 8 janvier 2020 lors du renouvellement du Conseil d'administration de la Fondation. Son mandat a débuté par la constitution et le lancement d'un fonds d'urgence COVID en faveur des établissements accueillant des personnes âgées, doté d'un million d'euros financé par la Fondation, ses partenaires et des dons. Ce sont 55 projets qui furent soutenus permettant notamment l'achat de nouveaux matériels, le renforcement des équipes et la rénovation des locaux existants, pour améliorer les conditions de vie des résidents et des personnels.

Son mandat fut également marqué par le développement de l'axe dédié à l'habitat inclusif, habitats construits ou financés par la Fondation des Petits Frères des Pauvres. Le premier appel à projets sur cette thématique fut lancé en 2020 et récompensa neuf lauréats. L'appel à projets fut reconduit chaque année, avec des enveloppes croissantes (jusqu'à 750 000 euros en 2024) afin de financer les frais d'ingénierie et d'investissements immobiliers. Un partenariat avec la Caisse des Dépôts et le réseau HAPA fut signé en 2021 à son initiative, permettant la création de l'association HAPI qui a pour objet de soutenir le développement de l'habitat Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale (HAPI).

Le Conseil l'a vivement remercié pour son engagement et son action.

#### Les membres du Conseil d'Administration

##### Membres du bureau



**Daniel Bruneau,**  
président



**Aude Prétet,**  
vice-présidente



**Christophe Caignaert,**  
secrétaire général



**Isabelle Lefebvre,**  
trésorière



**Alain Arduino,**  
trésorier adjoint



**Alain Villez,**  
administrateur



**Dominique Argoud,**  
administrateur



**Anne-Marie Moriquand,**  
administratrice



Un représentant  
du ministère dédié  
au logement



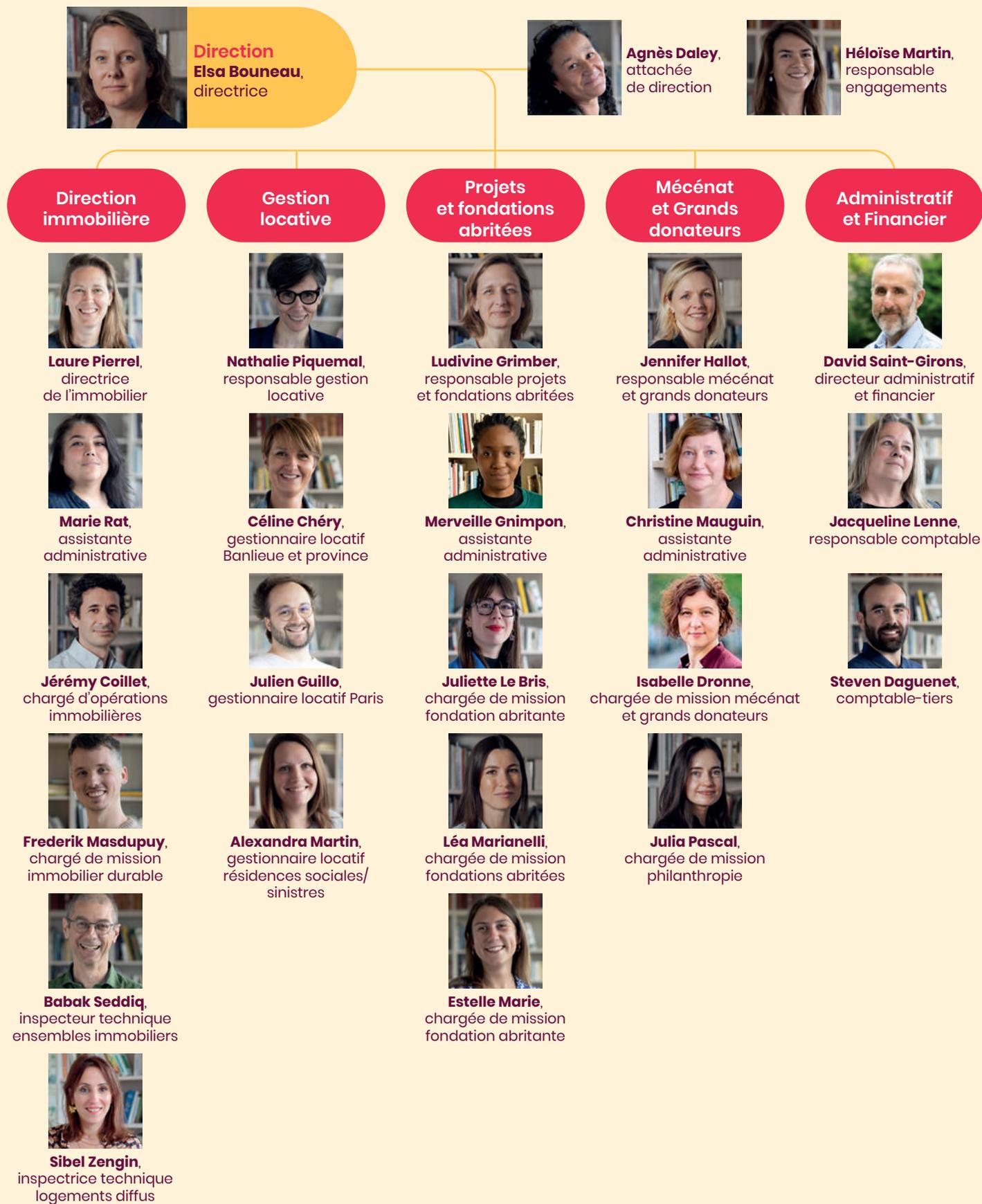
**Jacques Millon,**  
représentant du  
ministère  
de l'Intérieur



**Olivier Wickers,**  
représentant  
du ministère de  
l'Économie et des  
Finances

## 4 > UNE ÉQUIPE SALARIÉE IMPLIQUÉE

Trombinoscope-organigramme des salariés (avril 2025)



# ENGAGEMENTS ET REMERCIEMENTS

**La Fondation a la chance de pouvoir s'appuyer sur de nombreuses personnes pour accomplir ses missions et ainsi améliorer les conditions de vie des personnes âgées isolées et démunies.**

Nous exprimons notre profonde reconnaissance et gratitude à toutes les personnes qui rendent notre action possible grâce à leur engagement et leur soutien, à travers leurs dons, legs et donations ou encore leur implication en tant que partenaire ou bénévole.



**Plusieurs formes d'engagement sont possibles au sein de la Fondation afin de soutenir notre action :**

#### **Pour les particuliers :**

- bénévolat de compétences auprès d'un des cinq pôles de la Fondation ;
- dons déductibles de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur la fortune immobilière, donations et legs exonérés des droits de mutation à titre gratuit, etc.

#### **Pour les entreprises et organisations :**

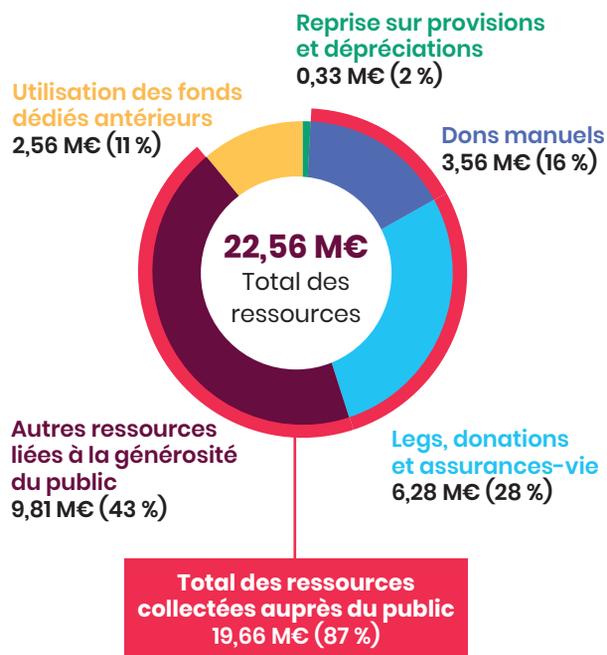
- mécénat de compétences ;
- mécénat en nature.

Nous remercions chaleureusement :

- **les financeurs publics** : ADEME, CDC / Banque des Territoires, Département des Bouches-du-Rhône, Nantes Métropole, Région Île-de-France, Ville de Paris ;
- **les 4 000 généreux donateurs, fondations et fonds de dotation** qui nous ont soutenus à travers un ou plusieurs dons en 2024 ;
- **les testateurs** qui ont transmis tout ou partie de leur patrimoine à la Fondation ou inscrit la Fondation comme bénéficiaire de leur testament ou assurance-vie ;
- **les fondateurs de fondations abritées**, leurs donateurs et leurs membres qui s'impliquent au sein de celles-ci ;
- **les 110 bénévoles** de la Fondation, qui ont contribué aux missions de la Fondation, ce qui représente plus de 11 000 heures de bénévolat ;
- **les 10 entreprises partenaires** qui ont soutenu les missions de la Fondation, que ce soit par le biais du mécénat de compétences ou du mécénat en nature : Aurexia, CAPGEO, Gaité Lyrique, Leonard:Paris (groupe VINCI), Méritis, microDON, Quatrem/Malakoff Humanis, OLY Be, et Viseo ;
- **les associations partenaires** qui contribuent aux missions de la Fondation par leurs apports en compétences, leurs expertises, leurs relais et leurs dons en nature : Association HAPI, AXpérience à Antibes, Champ Marie, Finances et Pédagogie, Les Bricos du Cœur à Lille et Un Toit Pour Tous ;
- **les membres de jury « Habitat » 2024** : Michel Lorant (président), directeur des solidarités à la ville de Nantes ; Cécile Droux, déléguée générale de la Fondation VINCI pour la Cité ; Florian Maillebuau, directeur des politiques sociales chez Paris Habitat ; Emilie Sarrazin, directrice Fraternité Ouest Petits Frères des Pauvres ; Alexandre Schmitt, co-fondateur de la Maison des Sages ; Jean-François Trochon, administrateur du réseau HAPA ;
- **les membres de jury « Culture » 2024** : Aurélie de Lanlay (présidente), directrice adjointe des Rencontres de la Photographie d'Arles ; François Debiesse, président d'ADMICAL ; Klaus Fruchtnis, responsable axe Art Citoyen de la Fondation Daniel et Nina Carasso, Isabelle Lefèbvre, administratrice de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, Yannick Lemaire, directeur de Harmonia Sacra ; Aurélie Lesous, conseillère actions culturelles et territoriales de la DRAC IDF ; Sarah Ruciak, coordinatrice d'actions culturelles à La Villette.

# TRANSPARENCE FINANCIÈRE

## ORIGINE DES RESSOURCES



87 % de nos ressources sont issues de la générosité du public (dons, mécénat, donations, legs ainsi que leurs produits).

Il s'agit de la principale source de financement des activités de la Fondation des Petits Frères des Pauvres qui se répartit en :

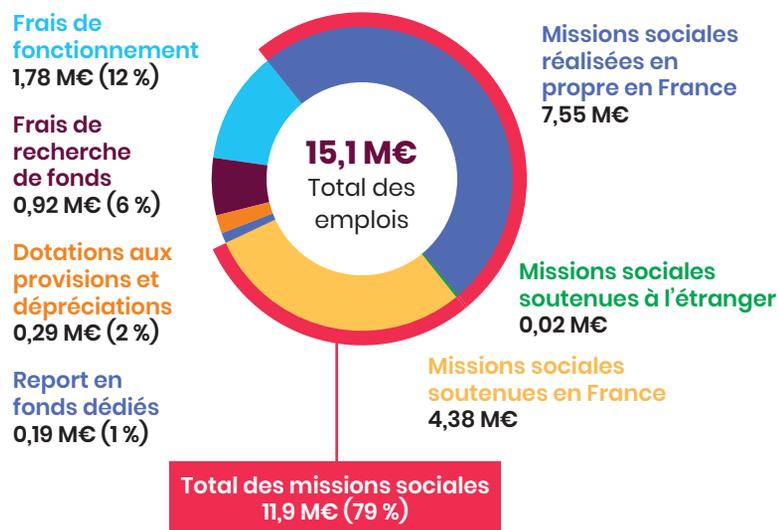
- dons pour 3,56 M€ ;
- legs, donations et assurances-vie pour 6,30 M€ ;
- et autres produits pour 9,81 M€ :
  - dont 6,01 M€ provenant des loyers des biens immobiliers acquis grâce à la générosité du public, ainsi que de la vente de logements devenus inadaptés aux besoins des personnes âgées accompagnées ;
  - dont 3,44 M€ issus des placements financiers et 0,36 M€ correspondant aux versements des fondateurs de fondations abritées.

La Fondation présente un excédent en 2024 de 7,90 M€ provenant notamment des 3 éléments suivants :

- 1 **Des investissements immobiliers réalisés en 2024 (+ 2,50 M€) par la fondation Bersabée** qui résultent principalement de l'ouverture de la pension de famille Rivages, rue Lemercier à Paris XVII<sup>e</sup>, et aux travaux d'entretien du patrimoine locatif à vocation sociale. Ces investissements se traduisent également dans l'augmentation des dotations aux amortissements.
- 2 **Un niveau exceptionnel de legs (6,30 M€) après le creux historique constaté en 2023 (1,80 M€)**, et les résultats significatifs des actions lancées par la Fondation, notamment auprès des grands donateurs, qui ont permis l'évolution très favorable des dons (9,5 %), malgré un contexte national resté globalement défavorable aux organismes sans but lucratif depuis 2022.
- 3 **Le maintien de résultats financiers significatifs (1,70 M€)**, principalement grâce aux intérêts produits par les placements monétaires sans risques en comptes sur livret et dépôts à terme dans le cadre d'une gestion prudente des liquidités de l'abritante et des abritées.



## UTILISATION DES RESSOURCES



Grâce au soutien de ses donateurs, la Fondation agit en propre ou soutient financièrement de nombreux porteurs de projets d'intérêt général.

En 2024, les missions sociales de la Fondation d'un montant de **11,90 M€ (soit une augmentation de 2,10 M€ par rapport à 2023)** représentent 79 % de ses charges.

### Les missions sociales se répartissent en :

- **actions directement réalisées par la Fondation pour 7,55 M€.** Elles sont effectuées pour l'essentiel par la fondation Bersabée (5,30 M€), propriétaire de 699 logements (+ 37 en 2024) qu'il faut gérer, entretenir et rénover ;
- **soutiens apportés à d'autres organismes pour 4,40 M€.**

## BILAN FONDS PROPRES ET RÉSERVES

Bilan au 31 décembre 2024 (en milliers d'euros)

ACTIF	2024 (Net)	2023 (Net)
Actif immobilisé	125 904	162 639
<i>Dont biens reçus par legs</i>	<i>9 713</i>	<i>12 692</i>
Actif circulant	73 664	32 044
<i>Dont créances reçues par legs</i>	<i>1 627</i>	<i>7 050</i>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>199 567</b>	<b>194 684</b>

PASSIF	2024 (Net)	2023 (Net)
Fonds propres et réserves	176 800	164 830
Fonds reportés et fonds dédiés	18 560	20 326
<i>Dont fonds reportés liés aux legs</i>	<i>4 367</i>	<i>3 761</i>
Dettes	4 208	9 528
<i>Dont dettes des legs</i>	<i>436</i>	<i>5 040</i>
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>199 567</b>	<b>194 684</b>

Certains actifs financiers précédemment immobilisés ont fait l'objet de reclassement, selon leur nature, en valeurs mobilières de placement et disponibilités. Ce reclassement n'a aucun impact ni sur le compte de résultat ni sur le total du bilan. Il rend plus lisible la nature des actifs financiers.

L'**actif immobilisé (126 M€)** est principalement constitué de l'actif immobilier (à vocation sociale ou de rapport) ainsi que de l'actif financier. **Quant à l'actif circulant (74 M€)**, il comprend les valeurs mobilières de placement, la trésorerie et les créances.

**Sur le total du passif (199 M€)**, 195 M€ (dont 70 M€ pour l'abritante et 125 M€ pour les abritées) de fonds propres, réserves, fonds dédiés et reportés sont destinés à la réalisation des missions sociales. Ces fonds (à l'exception des dotations non consommables) sont disponibles pour notamment faire face au plan pluriannuel d'investissement nécessaire au maintien et à l'accroissement du parc

locatif et au financement des actions, dans le strict respect des volontés des donateurs, fondateurs et testateurs.

**Ainsi, chaque euro est destiné aux actions de la Fondation, répondant à un triple enjeu :**

- soutenir l'activité courante,
- préserver et améliorer de manière continue le patrimoine social existant (notamment face aux contraintes énergétiques et environnementales),
- et financer de nouvelles actions portées par des organismes d'intérêt général.

**FONDATION  
PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES**

Reconnue d'utilité publique



19, cité Voltaire - 75011 Paris

Tél. : +33 (0)1 49 23 14 15

[fondation.petitsfreresdespauvres.fr](http://fondation.petitsfreresdespauvres.fr)

